

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2006

Le vendredi 6 octobre 2006, le Conseil Municipal de la Commune de ROYBON, dûment convoqué le 29 septembre 2006, s'est réuni en session ordinaire à 20h 30 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel Bachasson, Maire.

**PRÉSENTS : MM. BACHASSON Marcel - SECOND Serge - M. CHOC René - FALQUE Gilbert
Mme. DEROCLES Jocelyne – MM. POSTIC Daniel - CHANCRIN Roland - BERRUYER Gilbert
Mme. BESSIERE Annie - M. SIMIEN Guy.**

EXCUSÉS ou ABSENTS : MM. GERMAIN Bernard - MARTIN Jean-Paul - Mme. ECHINARD Marie
M. CROISIER Yannick

Monsieur Daniel POSTIC a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h 40.

Monsieur le Maire met au vote le compte-rendu du dernier conseil du 1^{er} septembre 2006.

➔Avis favorable du Conseil

BILAN DU CENTENAIRE DU MONUMENT SAINT-ROMME

Monsieur le Maire trace un rapide bilan de la fête du 24 septembre 2006 : trois heures intenses, bonne participation de la population et des associations.... Monsieur le Maire remercie tous ceux qui ont participé à la fête. Il salue le travail de Gabriel Bret et signale que son exposition restera en place jusqu'1^{er} décembre. Il propose d'organiser une soirée rétrospective dans l'hiver au cours de laquelle on pourrait projeter films et photos réalisés le jour de la fête.

URBANISME

Monsieur Serge Second informe le Conseil que, concernant le dossier Lambert (demande de CU sur Bourgeonnière pour deux parcelles), il semblerait que la desserte EDF serait finalement suffisante. Le dossier pourra donc suivre son cours.

Plan Local d'Urbanisme : Monsieur le Maire indique que le dossier suit son cours et que les formalités de clôture vont pouvoir être entreprises. Concernant les terrains de la Sapinière, la SAFILAF rédige le projet d'achat et les formalités de distraction des bois sont faites.

Commerce local : Monsieur le Maire rappelle la volonté de la société Casino d'accroître sa surface de vente sur Roybon ainsi que les nombreuses recherches, toutes infructueuses, faites ces dernières années en centre-village. Il explique que de ce fait, la Société Casino envisagerait maintenant une implantation d'une surface de vente de 250 m² sur la zone du bas du village et propose d'effectuer une étude dans ce sens.

Après discussion au sein du Conseil et ...

- Considérant que le maintien du magasin d'alimentation générale en l'état actuel risquerait à terme d'entraîner sa fermeture et que cette disparition serait fortement préjudiciable à l'ensemble des autres commerces locaux.
- Considérant que le permis de construire de la station-service sera reçu semaine prochaine, qu'il n'y a plus désormais d'obstacle à l'édification de cet équipement justement en zone basse du village, que les prix de vente pratiqués seront attractifs, et que si, à proximité existe une offre d'alimentation générale plus diversifiée que ce qui se fait actuellement et à un prix plus compétitif, cela constituerait un ensemble profitable à tous les acteurs du commerce local par la fixation d'une partie de la clientèle potentielle sur le village.
- Considérant qu'un premier projet Leader Price (sous-marque de Casino) consistant en l'édification d'une surface de vente de 1250 m² (33 emplois) sur la commune de Virville a été

refusé par les Commissions locales et nationales pour n'être pas en cohérence avec le projet FISAC (relance du commerce local)

- Considérant que cette même société serait cependant prête à relancer un dossier pour une surface de vente de l'ordre de 900 m² et que du coup le projet de Roybon amènerait à une meilleure répartition des surfaces de vente sur les communes de Roybon et Viriville.

...Monsieur le Maire propose au Conseil de se prononcer en faveur de la démarche de la Société Casino et de l'accompagner dans les semaines à venir.

➔Avis favorable du Conseil

DELIBERATIONS DIVERSES

Aliénation de chemins :

-Monsieur le Maire propose au Conseil de se prononcer pour lancer la procédure d' « aliénation » du Chemin Rural de la Fortonière, chemin rural inutile à la circulation et que la Commune est en mesure de céder à des particuliers (1^{er} temps : de la maison Buisson à la Galaure).

-Monsieur le Maire propose au Conseil de se prononcer pour lancer la procédure de « Classification » du Chemin Rural de l'Aigue-Noire pour préparer son aliénation, ce chemin étant également devenu inutile à la circulation.

➔Avis favorable du Conseil

Vente Cordel / Delzesco

Monsieur le Maire propose au Conseil de se prononcer pour donner un avis de principe et l'autoriser à signer tout document concernant la vente d'un espace public lié à la transaction entre ces deux administrés.

➔Avis favorable du Conseil

Déneigement :

Monsieur Gilbert Falque rend compte de l'achat, après négociation des prix, d'une seconde lame d'étrave à monter sur un second tracteur de la société Ageron, de jeux de racleurs pour ces lames et de chaînes (total de 11680 € HT).

Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer pour permettre une demande de subvention auprès du Département pour cet achat.

➔Avis favorable du Conseil

Modification des plans du nouvel Office de Tourisme :

Monsieur Choc rappelle au Conseil que du fait du projet Station-Service, les plans initiaux du nouvel Office de Tourisme (ancienne gare + bâtiment d'expositions + intégration du Relais Infos Service) ont dû être modifiés. René Choc présente donc les nouveaux plans résultant du changement de côté de la salle d'exposition (côté stade au lieu de côté station-service).

Des questions ayant été posées par rapport à la surveillance de la salle d'exposition, il est répondu que la surveillance directe pourra être renforcée par un système vidéo.

Après examen des plans et discussion par le Conseil, Monsieur le Maire propose au Conseil d'approuver le projet en l'état (ensemble de l'aménagement total : 184 500 HT)

➔Avis favorable du Conseil

En annexe, Monsieur le Maire rappelle qu'il conviendra de trouver rapidement un emplacement pour l'aménagement d'une zone de vidange pour camping-car servant aux touristes en dehors de la saison d'ouverture du camping.

Modification de statuts CCPC :

Le Conseil Municipal ayant donné un avis de principe favorable dans la séance précédente à la modification de certains chapitres des statuts de la CCPC, Monsieur Le Maire rappelle en détail, les chapitres réellement concernés.

Demande de subvention pour Classe Verte : Mme Rico, institutrice de CE1-CE2, propose d'organiser pour ses élèves une classe verte de trois jours dans le Vercors. Elle sollicite la Commune pour aider au financement de cette sortie, les parents payant une partie des frais et une autre partie des sommes nécessaires étant trouvée directement sur manifestations ou ventes par les élèves.

Monsieur le Maire propose que le Sou des Ecoles soit le porteur du projet, et indique qu'il pourra mettre en tant que Conseiller Général une somme sur le compte du budget « initiative locale »

➔Avis favorable du Conseil

QUESTIONS DIVERSES

❖Monsieur Roland Chancrin questionne Monsieur le Maire sur l'état d'avancement de la blanchisserie inter-hospitalière. Monsieur le Maire répond que le projet est toujours en cours et progresse, que l'achat du

bâtiment Peyravernet a été fait, mais que ce projet de blanchisserie est maintenant à intégrer dans un projet global de restructuration de l'hôpital et de la maison de retraite : création de lits pour les malades atteints de la maladie d'Alzheimer, aménagement des cuisines, restauration, aménagement des bureaux...

❖ Monsieur le Maire propose à la commission des Ecoles de se réunir afin de définir de nouvelles règles d'accès au service de restauration scolaire pour les enfants mangeant au Village d'Enfant, celui-ci éprouvant de sérieuses difficultés pour faire face à l'afflux de demi-pensionnaires de l'école maternelle (entre 25 et 29 enfants selon les jours).

❖ Suite à observation de la société des Cars Perraud, Monsieur le Maire propose à la commission des Ecoles de se réunir afin d'étudier le problème de surveillance dans les bus de ramassage scolaire, le nombre d'enfants (notamment tout jeunes) prenant le car étant en augmentation.

❖ Monsieur le Maire donne lecture de lettres de remerciements pour subventions.

❖ Monsieur le Maire pose au Conseil la question de l'organisation du Téléthon 2006. Après discussion, il est décidé que la Commune se proposera pour l'année 2007.

❖ Monsieur Gilbert Falque indique au Conseil que le devis de réparation des trottoirs et l'aménagement envisagé devant la salle des fêtes se monte à 13 000 € et que cette dépense n'est pas envisageable. Après discussion, il est décidé de revoir la réparation des trottoirs avec l'entreprise Vicat pour trouver une solution meilleure. Il est rappelé que l'aménagement total de la place est en projet et a été esquissé.

TRAVAUX

❖ **Voirie** : Monsieur Gilbert Falque rend compte au Conseil de l'exécution des travaux de Voirie en cours :

-L'entreprise Gabillon a fini les travaux commandés sur la route du Malatras.

-Travaux en cours sur : Route des Grands Cultis, Impasse du Grand Julin , Route de Royandière, Route de Bourgeonnière, Allée du 19 mars 1962.

-Travaux à venir sur : Impasse du Pré Reynaud, Impasse du Blain-Haut.

En annexe, Monsieur le Maire indique qu'après ce programme important, il conviendra dans les années à venir de finir le goudronnage des chemins menant à des habitations et également la réfection progressive des voies du village qui mènent à la grande rue, ceci dans le but de préparer la future réfection de la traversée de village (il conviendra cependant de faire attention au problème du séparatif).

❖ Monsieur Gilbert Berruyer propose de mettre des matériaux en attente pour que les utilisateurs du chemin menant du Pré Reynaud à la Croix Frère Jacques puissent boucher au fur et à mesure les trous qui s'y forment. Monsieur le Maire indique que l'on pourra déjà envoyer les employés municipaux traiter le gros du travail.

❖ **Parking de la Bibliothèque** : Monsieur René Choc explique que l'appel d'offre a été lancé, que le bornage reste à faire et qu'une demande pour enterrer les lignes électrique va être déposée auprès d'EDF.

❖ **Panneaux et signalisation** : Mme Jocelyne Derocles indique que les panneaux de limitation de vitesse dans la rue des écoles devraient être reçus tout prochainement, et qu'une étude pour compléter la signalétique existante a été mise en route.

❖ **Illuminations de l'Eglise** : Madame Jocelyne Derocles signale que les travaux de mise en place de l'illumination de l'église sont terminés et que cette illumination sera par conséquent opérationnelle pour les Fêtes de fin d'année.

❖ **Construction des écoles** : Monsieur Daniel Postic explique au Conseil l'état d'avancement des travaux :

-Enrochement coté OVE terminé vers le 11 octobre.

-Enrochement talus côté Baytière prévu pour les 15 jours suivants.

-Fondations du bâtiment central et du bâtiment maternelle terminées. Murs commencés sur ces deux bâtiments.

-Installation d'une grue depuis cette semaine, ce qui devrait hâter la réalisation des travaux.

❖ **Entrée nord du village** : Monsieur le Maire donne au Conseil la date prévue pour le début des travaux : mars 2007.

Monsieur le Maire propose que le prochain Conseil ait lieu le vendredi 10 novembre, le 3 novembre étant la date d'un concert Gospel donné à l'Eglise de Roybon par le Comité des Fêtes de Montfalcon.

Il propose de tester un nouvel horaire pour l'hiver : début de réunion à 18h 30.

→Avis favorable du Conseil

Monsieur le Maire clôt la séance à 23h 30.